

VADE-MECUM AWBB pour continuer à jouer au Basketball

28/08/2020

Table des matières.

Avant-propos	3
Code orange – Application au basketball.....	4
Installations sportives	5
Procédure de désinfection	6
Gestion des entraînements	7
Codes de conduite joueurs – entraîneurs – parents.....	8
Code de conduite des joueurs	8
Code de conduite entraîneurs	8
Code de conduite parents	8
FOIRE AUX QUESTIONS.....	9

Avant-propos

AVERTISSEMENT : CE VADE-MECUM A ÉTÉ REDIGÉ SUR LA BASE

- **DES DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE DU 20 AOUT 2020,**
- **DES PROTOCOLES REDIGES PAR LE CABINET DE MADAME LA MINISTRE DES SPORTS,**
- **DES DOCUMENTS PUBLIES PAR L'ADEPS et l' AISF**
- **DES CODES COULEURS APPLIQUES AU SPORT**
- **DES RESULTATS DES CONCERTATIONS AVEC LA FEDERATION FRANCOPHONE DE VOLLEY-BALL ET LA FEDERATION FRANCOPHONE DE HANDBALL.**

DANS UN PREMIER TEMPS, IL SERT DE BASE POUR LES ENTRAINEMENTS COLLECTIFS INDOOR ET POUR LES MATCHES AMICAUX, TOURNOIS ET DE AUTORISES PENDANT LE SEUL MOIS DE SEPTEMBRE 2020.

CE VADEMECUM SERVIRA DE BASE POUR LA REDACTION DES REGLES APPICABLES AUX COMPETITIONS OFFICIELLES QUI POUR L'HEURE RESTENT PROGRAMMEES AU WEEK-END DES 2-3 ET 4 OCTOBRE 2020.

La lutte contre la pandémie est le combat de tous. L'AWBB compte sur la compréhension, la collaboration de tous les clubs et le sens des responsabilités de chaque acteur de notre sport favori. Il convient dès lors de partager ce vade-mecum avec les membres et les supporters de votre club par les tous les moyens de communication.

Rédigé par le bureau du conseil d'administration, la direction technique et le secrétariat-général de l'AWBB le 27 août 2020.

Code orange – Application au basketball

Protocole phase 3

- Les rencontres amicales, tournois, compétitions sont interdits ;
- Les entraînements peuvent avoir lieu sans contact ;
- Les vestiaires et douches sont fermés ;
- Les cafétérias/buvettes peuvent ouvrir selon les recommandations de l'Horeca ;
- La bulle sportive est limitée à 20 personnes
- Collations et boissons doivent être personnelles
- Les fontaines d'eau sont interdites
- La distanciation physique est à respecter pour les personnes de plus de 12 ans en dehors de la pratique sportive.
- En dehors de la pratique sportive, le port du masque est une consigne stricte pour tous les plus de 12 ans (le public, les sportifs, le personnel sportif, d'entretien et extra-sportif, et ce, dans les espaces communs et sur les bords du terrain).

Installations sportives

- Le gestionnaire veille à prévoir un affichage et effectuer un rappel régulier des mesures d'hygiène sanitaire à respecter. Pour les enfants, il y a lieu de prévoir une distribution des consignes aux parents et encadrants.
- Veillez à ce qu'un fléchage bien visible garantisse un acheminement clair vers et sur le site sportif (parcours vers les vestiaires, le terrain, la cantine, les toilettes, les tribunes etc.) de sorte que les personnes puissent respecter la distance sociale de 1,5m.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de produits d'hygiène personnelle ainsi que de produits de nettoyage pour le matériel (eau, savon, gel hydroalcoolique et suffisamment de serviettes en papier pour le séchage des mains).
- Convenez avec l'exploitant ou le propriétaire des installations, de mesures concernant l'utilisation et l'hygiène des toilettes.
- Nettoyez régulièrement les points de contacts tels que poignées de portes, guichets automatiques, écrans tactiles.
- Veillez à ce qu'il y ait suffisamment de ventilation naturelle en ouvrant régulièrement portes et fenêtres, ET NON via l'air conditionné.
- Les vestiaires et douches sont fermés.
- Convenez avec l'exploitant ou le propriétaire des installations, des règles d'hygiène dans les vestiaires au changement d'équipes (pas deux équipes dans le même vestiaire, nettoyage au changement d'équipes).
- Prévoyez un document pour indiquer le nombre maximum de personnes autorisées dans un local.
- Portez des tongs dans les vestiaires et douches.
- La présence dans les vestiaires et les douches est limitée au minimum.
- Disposer d'un local « Covid » permettant de procéder à l'isolement d'une personne qui présenterait des symptômes (respect du protocole ad hoc)
- Pour les buvettes et restaurants, le protocole Horeca s'applique - Attention le port du masque est obligatoire pour les déplacements au sein de cet espace et le traçage doit être assuré (une fiche spécifique est disponible sur le site du SPF Economie <https://economie.fgov.be/fr>).

Procédure de désinfection

- La procédure doit être mise en place en concertation avec le gestionnaire de l'infrastructure et les autorités locales.
- Elaboration de « check-lists » des zones critiques auxquelles il convient d'apporter une attention particulière en matière de nettoyage et désinfection quotidienne.
- Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation et d'aération.
- Un vestiaire ou des vestiaires peuvent être partagés par des personnes d'une même bulle (max 50 personnes).
- Un nettoyage et une désinfection des vestiaires et des douches doivent être réalisés entre chaque roulement.
- Si l'infrastructure a été occupée par un autre groupe/une autre bulle, faire suivre le nettoyage d'une désinfection (à l'eau de Javel diluée par exemple) des zones critiques, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les robinets, les sanitaires, les rampes...
- Se laver/désinfecter les mains après l'activité.
- Le matériel sportif et non sportif mais touché régulièrement (p.ex : interrupteurs) doit être désinfecté régulièrement avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau).
- Nettoyer et désinfecter tout le matériel partagé (ballons, matériel pédagogique...) avec une solution hydroalcoolique (70% éthanol 30% eau).

Gestion des entraînements

- L'accès aux entraînements est strictement réglementé.
- Seuls les joueurs et l'entraîneur sont autorisés à pénétrer dans la salle.
- Vous établissez la liste des participants aux entraînements (nom, adresse e-mail, numéro de téléphone). Un formulaire-type est disponible en cliquant ici.
- Vous conservez la liste des participants aux entraînements pendant 14 jours.
- L'entraînement se déroule par bulles de 20 personnes maximum. à ce sujet, il est confirmé qu'il s'agit de 20 joueurs par plateau à la condition que les plateaux soient isolés les uns des autres par des séparations de 1,80m minimum.
- Ce nombre maximum de participants doit être respecté. On parle dès lors de bulle sportive.
- Les entraînements se déroulent sans contact.
- Lavez-vous les mains avec du savon et de l'eau juste avant de commencer l'entraînement.
- En tant que formateur / entraîneur évitez de crier.
- L'entraîneur / coach maintient une distance de 1,5 m du site autant que possible, sinon un masque est recommandé. Pas de contact physique inutile entre les joueurs (poignées de main par exemple).
- Rentrer immédiatement la maison si vous vous plaignez d'une des symptômes survenant pendant l'activité sportive tels que : rhume, écoulement nasal, éternuements, mal de gorge, toux (légère), oppression thoracique, fièvre et / ou perte soudaine d'odorat ou de goût. Restez à la maison et faites-vous dépister dès que possible.
- Lorsque deux bulles différentes se succèdent sur le même terrain, la procédure de désinfection complète doit être effectuée.

Que faire si un joueur est symptomatique ?

- *Le joueur présentant des symptômes doit subir un dépistage.*
- *[La cellule de contact tracing doit être prévenue.](#)*
- *Tant que le résultat du test COVID n'est pas connu :*
- *Le joueur doit être écarté de sa bulle.*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle sont suspendus.*

Si le test est négatif.

- *Le joueur peut réintégrer sa bulle.*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle peuvent reprendre.*

Que faire si un joueur est positif ?

- *[La cellule de contact tracing doit être prévenue.](#)*
- *Tous les entraînements des équipes de sa bulle doivent être suspendus pour 14 jours.*

Codes de conduite joueurs – entraîneurs – parents

Code de conduite des joueurs

- Si vous vous sentez malade ou si vous avez des symptômes de maladie dans votre famille, restez à la maison ! – 10 jours sans symptômes pour revenir aux séances d'entraînement. Communiquez avec votre médecin généraliste s'il y a un doute sur les symptômes.
- Allez aux toilettes chez vous avant de partir. Limiter les toilettes sur place à un minimum absolu.
- Changez-vous à la maison.
- Lavez-vous les mains avant et après l'entraînement.
- Arrivez juste avant et partez juste après l'entraînement.
- Apportez votre propre gel de désinfection de main à l'entraînement si possible et désinfectez vos mains régulièrement.
- Utilisez des mouchoirs en papier et ramenez-les à la maison.
- Apportez votre propre gourde/bouteille (mettez votre nom dessus).
- Apportez votre propre balle (si vous en avez une - mettez votre nom dessus).
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Apportez votre propre essuie (pour nettoyer régulièrement la sueur).

Code de conduite entraîneurs

- Si vous vous sentez malade ou si vous avez des symptômes de maladie dans votre famille, restez à la maison ! – 10 jours sans symptômes pour revenir aux séances d'entraînement. Communiquez avec votre médecin généraliste s'il y a un doute sur les symptômes.
- Portez un masque lors de l'entraînement. Gardez toujours une distance de 1,5 m par rapport aux autres, y compris vos joueurs. Surtout quand vous entraînez plusieurs groupes.
- Obtenez une vue d'ensemble du groupe.
- Rappelez régulièrement aux joueurs les règles à respecter (chaque entraînement).
- Gardez suffisamment de temps entre deux entraînements (changement de groupe sans contact).
- Respecter la séparation des bulles d'entraînement.
- Désinfectez/Lavez le matériel usagé avant et après utilisation (cônes, balles de club, bancs...) (Quelques options: Liquide vaisselle, eau savonneuse, Dettol,...).
- Fournissez un gel de désinfection pendant l'entraînement.
- Tenez une liste de présence des entraînements (suivi des contacts).
- Fournissez une place à chaque joueur pour son équipe (sac de sport, boisson...) avec une attention à la distance de 1,5m et prenez en compte le groupe suivant qui entre.

Code de conduite parents

- Informez votre enfant de toutes les règles.
- Portez un masque lorsque vous déposez et reprenez les enfants.
- Accès interdit au terrain de sport. Prenez les enfants à l'extérieur et soyez le moins possible à l'intérieur de l'infrastructure sportive.
- Restez dans le parking ou la cafétéria. Si dans la tribune en dernier recours, gardez 1,5 m avec d'autres parents, entraîneurs, enfants.

FOIRE AUX QUESTIONS

Vous avez été déjà nombreux à nous poser des questions. Vous trouverez les réponses dans une FAQ aux questions, publiées sur le site et qui sera alimentée en permanence.

De même, toutes les informations officielles y sont publiées. <https://www.awbb.be/covid-19/>

N'hésitez pas à poser vos questions via l'adresse corona@awbb.be.

L'AISF a également publiée une [FAQ d'ordre général](#) qui tente de répondre aux questions d'ordre général et pour toutes les disciplines sportives.
